

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 juillet 2020

Le 10 juillet 2020, le Conseil municipal de Montpellier de Médillan, dûment convoqué individuellement et par lettre s'est réuni à 20H30 en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur GEORGEON, Maire.

Date convocation : 29/06/2020

Présents : M GEORGEON Thierry, Mmes JACAUD Annick, SORIGNET Michelle, POLLET Mireille, RAISON Sandrine, GUERIN Vanessa. MM LAINÉ Christian, LAINÉ Jean-Marie, NICOLLE Eric, PLAUD Richard, NEAU Cyril, PICOULET Damien.

Absents excusés : Mmes BORDET Céline, ALIZON Mireille, DECOMBE Christian.

Monsieur Cyril NEAU a été désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal précédent est approuvé à l'unanimité.

### **DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS**

Le Maire rappelle que le conseil municipal doit désigner 3 délégués titulaires puis 3 délégués suppléants en vue de l'élection des sénateurs le dimanche 27 septembre 2020 .

#### **Elections des délégués :**

**1<sup>er</sup> tour de scrutin** : 12 votants : 12 exprimés – 0 nul – 0 blanc

M GEORGEON Thierry : 12 voix au 1<sup>er</sup> tour - a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et accepte ce mandat.

Mme SORIGNET Michelle : 12 voix au 1<sup>er</sup> tour – a été proclamée élue au 1<sup>er</sup> tour et accepte ce mandat

M PICOULET Damien : 12 voix au 1<sup>er</sup> tour – a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et accepte ce mandat.

#### **Elections des suppléants**

**1<sup>er</sup> tour de scrutin** : 12 votants -: 12 exprimés 0 nul – 0 blanc

Mme JACAUD Annick : 12 voix au 1<sup>er</sup> tour – a été proclamée élue au 1<sup>er</sup> tour et accepte ce mandat

M LAINÉ Jean-Marie : 12 voix au 1<sup>er</sup> tour – a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et accepte ce mandat

M NEAU Cyril : 12 voix au 1<sup>er</sup> tour – a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et accepte ce mandat

### **TARIFS COMMUNAUX – TIVOLI**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide que la location du Tivoli sera de 100 €.

Les responsables du montage seront MM GEORGEON Thierry et LAINÉ Christian.

### **TARIFS COMMUNAUX – SALLE DES FÊTES**

**- Locations gratuites pour les associations communales : 20 € participation aux frais d'électricité**

#### **PERSONNES DE LA COMMUNE : LOCATION SALLE DES FÊTES**

Un acompte de 30% est demandé à la réservation de la salle des fêtes.

	<b>ETE</b>	<b>HIVER</b>
<b>1 journée avec cuisine</b>	<b>92 €</b>	<b>110 €</b>
<b>2 jours avec cuisine</b>	<b>110 €</b>	<b>140 €</b>
<b>+ forfait vaisselle</b>	<b>+ 30 €</b>	<b>+ 30 €</b>
<b>Caution</b>	<b>200 €</b>	<b>200 €</b>
<b>Ménage non fait</b>	<b>80 €</b>	<b>80 €</b>

#### **PERSONNES HORS COMMUNE**

Un acompte de 30% est demandé à la réservation de la salle des fêtes.

	<b>TARIFS ETE</b>	<b>TARIFS HIVER</b>
<b>1 journée avec cuisine</b>	<b>250 €</b>	<b>280 €</b>
<b>2 jours avec cuisine</b>	<b>350 €</b>	<b>380 €</b>
<b>+ forfait Vaisselle</b>	<b>50 €</b>	<b>50 €</b>
<b>Caution</b>	<b>500 €</b>	<b>500 €</b>
<b>Ménage non fait</b>	<b>80 €</b>	<b>80 €</b>

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Tous les exemplaires du livre sur la commune réalisé par Madame MARCHAND et M CHAUVIN sont vendus : Le Maire propose d'en rééditer 30 exemplaires auprès de l'imprimerie ACTIADE. Le Conseil donne son accord.
- Mireille POLLET propose au conseil d'inviter les habitants de la commune à réfléchir sur la création d'un logo ou bien d'un blason symbolisant la commune avec des couleurs bien définies : le Conseil donne son accord.

Fin de la séance 23h30.